



CRIM2M

2024 - 2025

## CRIM2M - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

L'École de criminologie assure une formation spécialisée et pluridisciplinaire qui permet d'appréhender la criminalité dans toute sa complexité.

La formation s'articule autour de plusieurs pôles disciplinaires : droit pénal et pratiques pénales ; processus psychiques en jeu dans le passage à l'acte criminel ; facteurs sociaux du passage à l'acte et mécanismes sociaux de création de la loi pénale et des conditions de son application ; étude du comportement humain dans son interaction avec les dimensions biologique, sociale et psychologique.

#### Votre profil

- Vous placez l'individu au centre de vos préoccupations et vous souhaitez être utile socialement.
- Dialoguer, collaborer, travailler avec divers intervenants sont des compétences que vous voulez exercer dans un cadre professionnel.
- Les questions de la déviance et de la délinquance vous intéressent.
- Vous cherchez une formation pluridisciplinaire qui vous ouvre les portes de fonctions variées.
- Vous souhaitez être préparé à intervenir sur le terrain et à mobiliser un bagage théorique, méthodologique et réflexif utile pour prendre distance face à une « situation-problème » en criminologie.

#### Votre futur job

Les champs d'action du criminologue sont :

- les polices (fédérale et locale) et la sécurité privée,
- les contrats de sécurité et de prévention,
- l'administration pénitentiaire,
- l'aide aux justiciables (prévenus, condamnés, détenus, etc.),
- l'aide aux victimes,
- les maisons de justice,
- l'aide et la protection à la jeunesse : service social des tribunaux, établissements privés ou publics pour enfants placés, centres d'action en milieu ouvert, etc.,
- l'aide sociale,
- la santé mentale et la toxicomanie,
- l'enseignement et la formation,
- la recherche,
- etc.

#### Votre programme

Le master vous offre :

- une approche interdisciplinaire de la déviance et de la norme (sociologie, droit, psychologie et criminalistique) ;
- une formation pointue dans les matières juridiques en rapport avec la criminalité et la pénalité ;
- un apprentissage appliqué de l'intervention : conduites d'entretien, gestion de conflits et de situations de crise, etc. ;
- des outils méthodologiques approfondis ;
- un stage sur le terrain ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master à l'étranger.

Le programme de cours se donne en horaire de jour. Cependant, l'École de criminologie a mis en place des [adaptations](#) pour permettre aux personnes qui travaillent (à mi-temps ou 3/4 temps) de suivre le master en criminologie.

#### Les spécialisations

Le Master en criminologie propose la [finalité spécialisée en criminologie de l'intervention](#) et la [finalité approfondie](#) formant aux métiers de la recherche. La [finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique](#) est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Depuis la rentrée 2019-2018, l'UCLouvain organise une [codiplomation avec l'université d'Ottawa](#). Les étudiants en finalité approfondie peuvent postuler pour faire partie de ce programme de codiplomation.

## CRIM2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales** tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes, etc.) et des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- **Maîtriser** de manière intégrée **un corpus de connaissances relatives aux disciplines principales** (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales) autour desquelles s'articule la criminologie, corpus sur lequel le diplômé s'appuie pour comprendre et réfléchir une « situation-problème » intéressant la criminologie.
- Maîtriser le corpus de lois et de règles qui d'une part érigent certaines situations en infractions et d'autre part définissent et organisent les façons dont les autorités publiques les appréhendent et les résolvent.
- Maîtriser les théories psychologiques, psychiatriques, sociologiques et médico-légales mobilisées par la criminologie pour expliquer ou problématiser ces situations, phénomènes définis comme criminels ou perçus comme déviantes.
- Étudier les processus de création des lois et des règles, leur application, ainsi que les usages et effets de la pénalisation des situations.
- Analyser de manière approfondie les éléments politiques, économiques, sociaux et psychiques en jeu dans la réaction sociale formelle et informelle.
- Analyser de manière approfondie les processus psychiques et sociaux en jeu dans les passages à l'acte et dans les carrières déviantes.
- Analyser de manière critique ce que la problématisation criminologique des situations pénalisées ajoute ou enlève à leur intelligibilité.
- **Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie** indispensable à toute intervention et à toute réflexion sur des questions intéressant la criminologie.
- Faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critiques indispensables à toute démarche scientifique.
- Réfléchir de manière scientifique les phénomènes qui intéressent la criminologie en fonction des facteurs psychologiques, psychiatriques, médico-légaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques et culturels.
- Maîtriser et mobiliser les outils d'analyse tant statistiques que qualitatifs pertinents pour l'étude de problématiques données.
- **Analyser de manière critique, selon une approche transdisciplinaire et réflexive, des « situations-problèmes » intéressant la criminologie** et contribuer à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées.
- Approcher les réactions sociales formelles et informelles et les « situations-problèmes » auxquelles elles s'appliquent en articulant les différents angles d'analyse disciplinaires et en tenant compte des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- Appliquer une méthodologie rigoureuse qui, tout en composant avec les incomplétudes, permette tout à la fois de problématiser la « solution » pénale et de résoudre les « situations-problèmes », au moyen de débats constructifs entre les diverses disciplines mobilisées par les criminologues.
- Dans ce dialogue transdisciplinaire, faire preuve de réflexivité et de recul critique, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.
- Analyser, évaluer, restituer clairement et établir des liens entre des informations et des points de vue différents, en interaction avec les acteurs et institutions impliqués dans les « situations-problèmes ».
- Élaborer des stratégies et des actions concrètes en faisant preuve d'ouverture et de créativité
- Confronter théorie et pratique, notamment à travers une expérience de stage, afin d'apprendre à porter un regard critique sur le fonctionnement d'une institution et sur un ou plusieurs type(s) de situations problématiques.
- **Analyser les pratiques d'intervention et leurs logiques** pour apprendre à se positionner dans divers champs d'intervention avec pertinence et réflexivité.
- Connaître, comprendre, analyser et porter un regard critique sur différentes institutions (par exemple : les organisations policières, les tribunaux, les prisons, l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, la santé mentale ...) qui font l'objet des études de criminologie.
- Comprendre, analyser et critiquer de manière argumentée et selon une approche transdisciplinaire les fondements théoriques, la pertinence et les limites des principaux modes, techniques et pratiques d'intervention des criminologues.
- Différencier la pluralité d'intervention et leurs types de finalités et penser l'articulation entre, d'une part, la prévention/protection et le traitement et, d'autre part, la répression, la sanction, la probation, la guidance, la médiation, la réparation...
- Maîtriser et appliquer les outils méthodologiques liés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques d'intervention dans les divers champs qui intéressent le criminologue.

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
  - Formuler une question de recherche complexe.
  - Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
  - Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
  - Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
  - Analyser et interpréter les résultats.
  - Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
  - Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
  - **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
  - Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
  - Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.
  - Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits dans un souci éthique.
  - Interagir et collaborer efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.
  - En langues étrangères\* (néerlandais ou anglais) communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.
- \* Niveau B2 du cadre européen commun de référence.*
- **Agir** de manière professionnelle, **en acteur critique et responsable**, animé par une éthique, et soucieux d'un apprentissage continu.
  - S'engager, décider et agir de manière responsable dans le respect du cadre et du contexte de travail, de la déontologie et des valeurs éthiques.
  - Agir de manière autonome dans le respect d'autrui en faisant preuve du sens des responsabilités et en étant capable de prendre et d'assumer des décisions.
  - Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et situations.
  - Intégrer une logique d'évaluation et d'apprentissage continu nécessaire pour évoluer dans son environnement social et professionnel.
  - Faire preuve de tolérance, d'ouverture d'esprit et assumer ses doutes.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme de master en criminologie se structure autour d'un tronc commun de cours disciplinaires principalement dispensés en premier bloc annuel, sur la base duquel les étudiants sont appelés à s'orienter en second bloc annuel vers la finalité approfondie ou



### o Module langues

Deux cours d'une même langue parmi :

|             |  |                                 |                                   |   |   |
|-------------|--|---------------------------------|-----------------------------------|---|---|
| ⌘ LNEER2423 | Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau 🇳🇱            | Nele Sterkendries (coord.)      | NL [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐       | X |   |
| ⌘ LNEER2623 | Séminaire d'insertion professionnelle en néerlandais pour les criminologues - Niveau intermédiaire/avancé 🇳🇱 | Sara Jonkers (coord.)           | NL [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐       |   | X |
| ⌘ LANGL2423 | English Communication Skills for Students in Criminology 🇬🇧  | Nathalie Heiderscheidt (coord.) | EN [q1 ou q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 | X |   |
|             |  |                                 |                                   |   |   |

## Liste des finalités

---

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [ prog-2024-crim2m-lcrim210s ]
- > Finalité approfondie [ prog-2024-crim2m-lcrim230a ]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [ prog-2024-crim2m-lcrim220s ]

## Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

---

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)





### ***Finalité approfondie [30.0]***

---

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

---



**Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]**

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.*

Bloc  
annuel



|             |   |  |  | Bloc annuel |   |
|-------------|---|--|--|-------------|---|
|             |   |  |  | 1           | 2 |
| ✂ ECRIM5001 | Radicalisations, identités et reconnaissance  |  | FB [q2] [] [2 Crédits]  | x           | x |
| ✂ ECRIM5002 | Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales |  | FB [q2] [] [2 Crédits]  | x           | x |
| ✂ ECRIM5011 | Considérations criminologiques sur les différences culturelles  |  | FB [q2] [] [2 Crédits]  | x           |   |

## PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme) [ <https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme> ]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2



o Tronc commun⌘ **Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o **Module psychologique**

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

|             |   |                    |                                 |   |
|-------------|---|--------------------|---------------------------------|---|
| ⌘ LECRI1508 | Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique | Christophe Janssen | FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐     | X |
| ⌘ LCRIM2103 | Criminologie psychologique et exercices pratiques                 | Jérôme Englebert   | FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐 | X |

|             |   |  |   | Bloc annuel |   |
|-------------|---|--|---|-------------|---|
|             |   |  |   | 1           | 2 |
| ⌘ LCRIM2309 | Crime, justice et culture                 | Marie-Sophie Devresse  | EX [q2] [30h] [6 Crédits]  |             | x |
| ⌘ LCRIM2310 | Approche interdisciplinaire du terrorisme | Fabienne Brion<br>Christian-Paul De Valkeneer<br>Jean-Marc Hausman | EX [q2] [30h] [6 Crédits]  |             | x |



### ⌘ Bachelier universitaire en psychologie qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

|             |  |                                      |                             |
|-------------|--|--------------------------------------|-----------------------------|
| ○ LECRI1501 | Histoire de la criminologie                    | Antoine Renglet                      | FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ LECRI1502 | Introduction à la science forensique           | Sonja Bitzer                         | FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ LECRI1504 | Eléments de droit pénal et de procédure pénale | Jean-Marc Hausman<br>Christelle Macq | FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐 |

### ○ Pour les étudiants étrangers qui n'ont pas eu de cours de sociologie

|            |  |           |                             |
|------------|--|-----------|-----------------------------|
| ○ LPSP1007 | Sociologie : éducation, santé et travail | Marc Zune | FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
|------------|--|-----------|-----------------------------|

### ⌘ Autre bachelier universitaire qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

|             |   |                                      |                             |
|-------------|---|--------------------------------------|-----------------------------|
| ○ LECRI1501 | Histoire de la criminologie                                       | Antoine Renglet                      | FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐 |
| ○ LECRI1504 | Eléments de droit pénal et de procédure pénale                    | Jean-Marc Hausman<br>Christelle Macq | FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐 |
| ○ LECRI1508 | Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique |                                      |                             |







## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>LANGL2423</b> | " <a href="#">English Communication Skills for Students in Criminology</a> " a comme prérequis LANGL1823 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1823 - <a href="#">English receptive skills for students in criminology</a></li> </ul>  |
| <b>LANGL2623</b> | " <a href="#">Professional Integration Seminar for Criminologists</a> " a comme prérequis LANGL2423 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL2423 - <a href="#">English Communication Skills for Students in Criminology</a></li> </ul>   |
| <b>LCRIM2109</b> | " <a href="#">Droit de l'exécution des peines</a> " a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1504 - <a href="#">Eléments de droit pénal et de procédure pénale</a></li> <li>• LECRI1504B - <a href="#">Eléments de procédure pénale (2e partie)</a></li> </ul>  |
| <b>LCRIM2200</b> | " <a href="#">Mémoire</a> " a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1503 - <a href="#">Introduction à la criminologie</a></li> <li>• LECRI1507 - <a href="#">Séminaire de méthodologie du travail universitaire</a></li> </ul>  |
| <b>LCRIM2221</b> | " <a href="#">Stage et séminaire de supervision du stage</a> " a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1504 - <a href="#">Eléments de droit pénal et de procédure pénale</a></li> <li>• LECRI1504B - <a href="#">Eléments de procédure pénale (2e partie)</a></li> <li>• LCRIM2101 - <a href="#">Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques</a></li> <li>• LCRIM2107 - <a href="#">Droit de la protection de la jeunesse</a></li> <li>• LCRIM2110 - <a href="#">Droit de la fonction de police</a></li> <li>• LCRIM2111 - <a href="#">Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques</a></li> <li>• LCRIM2301 - <a href="#">Entretien psychologique et social</a></li> </ul> |
| <b>LCRIM2222</b> | " <a href="#">Séminaire d'accompagnement du mémoire</a> " a comme prérequis LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1507 - <a href="#">Séminaire de méthodologie du travail universitaire</a></li> </ul>   |
| <b>LCRIM2302</b> | " <a href="#">Approches cliniques des situations de conflits et de crises</a> " a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1508 - <a href="#">Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique</a></li> <li>• LCRIM2301 - <a href="#">Entretien psychologique et social</a></li> </ul>  |
| <b>LCRIM2303</b> | " <a href="#">Approche interdisciplinaire de la criminalistique</a> " a comme prérequis LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1502 - <a href="#">Introduction à la science forensique</a></li> <li>• LECRI1504 - <a href="#">Eléments de droit pénal et de procédure pénale</a></li> <li>• LECRI1504B - <a href="#">Eléments de procédure pénale (2e partie)</a></li> <li>• LCRIM2113 - <a href="#">Médecine légale en criminologie</a></li> <li>• LCRIM2105 - <a href="#">Sociologie de l'administration de la justice pénale</a></li> <li>• LCRIM2111 - <a href="#">Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques</a></li> </ul>  |
| <b>LCRIM2304</b> | " <a href="#">Éthique des pratiques criminologiques</a> " a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LCRIM2103</li> </ul>  |

- LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
  - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
  - LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse
  - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LCRIM2307** "Droit des victimes et victimologie" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508
- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
  - LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
  - LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
- LCRIM2308** "Approche interdisciplinaire de la sécurité" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2111 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
  - LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
- LCRIM2309** "Crime, justice et culture" a comme prérequis LCRIM2105
- LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
- LCRIM2311** "Théories de la sécurité" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B
- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
  - LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
- LCRIM2501** "Perspectives psychanalytiques en criminologie" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
  - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
  - LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques
  - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LCRIM2502** "Perspectives critiques en criminologie clinique" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
  - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
- LCRIM2503** "Perspectives foucaaldiennes en criminologie" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2105
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
- LCRIM2504** "Perspectives marxistes en criminologie" a comme prérequis LCRIM2111 ET LCRIM2104 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106
- LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2104 - Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques
  - LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
  - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
- LCRIM2505** "Recherches en politique criminelle" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale
  - LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social
  - LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
- LCRIM2506** "Recherches en psychopathologie et criminologie" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique
  - LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
  - LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
  - LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques
  - LCRIM2108 - Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques
- LNEER2423** "Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1823
- LNEER1823 - Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau
- LNEER2623** "Séminaire d'insertion professionnelle en néerlandais pour les criminologues - Niveau intermédiaire/avancé" a comme prérequis LNEER2423
- LNEER2423 - Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

|  |
|--|
|  |
|--|

Autre bachelier

Accès moyennant compléments  
de formation

**Enseignements  
supplémentaires** à déterminer  
selon le programme suivi  
antérieurement : maximum 15  
crédits.

|                                      |  |  |  |
|--------------------------------------|--|--|--|
|                                      |  |  | antérieurement : maximum 60 crédits.   |
| <b>Masters</b>                       |  |  |  |
| Tout titulaire d'un Master UCLouvain | Avec la <a href="#">Mineure en criminologie</a> dans son programme de bachelier. | Accès direct                             | S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision. |
| Tout titulaire d'un Master belge     |  | Accès moyennant compléments de formation | <a href="#">Enseignements supplémentaires</a> à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.   |
| Tout titulaire d'un Master étranger  |  | <a href="#">Accès sur dossier</a>        | Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier).<br><a href="#">Enseignements supplémentaires</a> à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.                           |

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès sur dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier.

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'Ecole de criminologie, en soumettant un dossier VAE.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Pour de plus amples informations, consultez le site [https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/rig-1.D\[\(a ex7n\)\]g 0 0et/oura240s](https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/rig-1.D[(a ex7n)]g 0 0et/oura240s).

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>
- L'inscription en tant qu'élève libre est décrite sur le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/eleve-libre.html>





